

Médiation du crédit aux entreprises

En 2012, 4 077 dossiers ont été déposés à la Médiation nationale du crédit avec une moyenne mensuelle de 378 dossiers. Sur ce total, 3 182 ont été acceptés et le taux de médiation réussie s'est établi à 58 % contre 59 % en 2011. La Médiation du crédit constate une complexité croissante de la situation des entreprises qui saisissent le Médiateur et dont les dossiers relèvent souvent de problèmes structurels liés au ralentissement conjoncturel. En 2012, 95 % des dossiers acceptés concernent les TPE-PME de moins de 50 salariés. 56 % des besoins de financement sont inférieurs à 50 000 euros.

En 2012, l'action de la Médiation a permis de conforter 1 550 entreprises dans leur activité, 543 millions d'euros ont été débloqués et 34 574 emplois préservés.

Depuis la création du dispositif en novembre 2008, 37 157 dossiers ont été déposés, avec un taux de médiation réussie de 62 %. 4,23 milliards d'euros de crédit ont été débloqués, 16 621 entreprises ont été confortées dans leur activité et 293 444 emplois préservés.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 - BCE

Lors de sa réunion du 7 février 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « les taux d'inflation (...) ont continué de diminuer, comme prévu, et devraient revenir en deçà de 2 % au cours des prochains mois. (...) ». La faiblesse de l'activité dans la zone euro devrait se prolonger début 2013 (...). Plus tard en 2013, l'activité économique devrait se redresser progressivement (...). Les risques entourant les perspectives économiques de la zone euro demeurent orientés à la baisse. (...) ». Le Président de la BCE a précisé que le Conseil des gouverneurs « suit attentivement la situation sur le marché monétaire et son incidence éventuelle sur l'orientation de la politique monétaire, qui demeurera accommodante en assurant une allocation illimitée de liquidité ». M. Draghi a également souligné qu'« afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel de continuer à renforcer la capacité de résistance des banques autant que nécessaire. Des mesures décisives pour la mise en place d'un cadre financier intégré permettront d'atteindre cet objectif. Le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) en est l'une des pierres angulaires. Il s'agit d'une avancée capitale vers la réintégration du système bancaire ».

2 – Eurogroupe

M. Jeroen Dijsselbloem, ministre néerlandais des finances a été nommé président de l'Eurogroupe pour une durée de deux ans et demi, en remplacement de Jean-Claude Juncker.

« Fichier positif »

Lors de sa réunion du 21 janvier 2013, le Comité interministériel de lutte contre les exclusions a adopté le plan pluriannuel contre la pauvreté qui prévoit notamment la création d'un registre national des crédits aux particuliers dit « Fichier positif » pour lutter contre le surendettement et d'un observatoire de l'inclusion bancaire qui appréciera les pratiques des banques envers leurs clients en difficulté financière.

Benoît Hamon, ministre délégué à la Consommation a annoncé que la mise en place de ce fichier n'interviendra pas avant fin 2014 compte tenu des délais nécessaires à sa création.

Epargne réglementée

A compter du 1^{er} février 2012, le taux du Livret A est fixé à 1,75 %. Les taux des autres produits d'épargne réglementée s'établissent comme suit : Livret de développement durable : 1,75 %, Livret d'épargne populaire : 2,25 %, Compte d'épargne logement : 1,25 %.

Actualité législative

1 – L'ordonnance n° 2013-79 du 25 janvier 2013 portant adaptation du code monétaire et financier à la départementalisation de Mayotte et du droit des chèques dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie a été publié au JORF du 26 janvier 2013. Cette ordonnance clarifie par ailleurs certaines dispositions du code monétaire et financier relatives au droit des chèques dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, afin de préciser les modalités des échanges d'informations sur les incidents de paiement par chèque, entre la Banque de France, l'Institut d'émission des départements d'outre-mer et l'Institut d'émission d'outre-mer.

2 - Le 30 janvier 2013 la commission des finances du Sénat a organisé, en préalable à l'examen du projet de loi de réforme bancaire et financière, une table ronde sur la séparation des activités bancaires.

Cette audition est consultable sur : <http://videos.senat.fr/video/commissions/commFINC-p1.html> ; l'ensemble du dossier législatif est consultable sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/separation_regulation_activites_bancaires.asp

3 – Répertoire national des crédits aux particuliers : une contribution à la décision.

Le rapport d'information de Mmes Michèle André, Nicole Bonnefoy, MM. Alain Fauconnier, Roman Kerdraon, Mme Valérie Létard, MM. Philippe Marini, Hervé Marseille et André Reichardt, fait au nom de la commission des affaires économiques, de la commission des finances, de la commission des lois et de la commission des affaires sociales du Sénat est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr/rap/r12-273/r12-2731.pdf>

4 – L'octroi de mer : le rapport MM. Mathieu Hanotin et Jean-Jacques Vlody, fait au nom de la délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale est disponible en téléchargement sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i0659.asp>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication d'une nouvelle note trimestrielle « Premières Tendances » au 4^e trimestre 2012

La nouvelle note trimestrielle de l'agence de Saint-Denis, intitulée "Premières Tendances " dresse un aperçu rapide de l'évolution du climat conjoncturel de l'île.

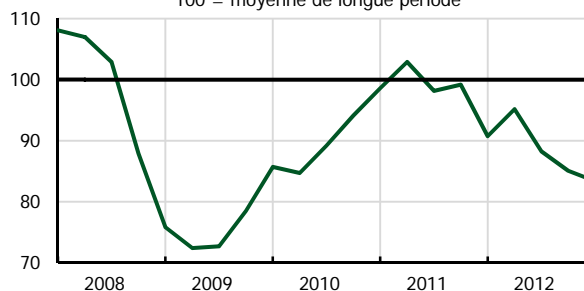
Les premiers résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par l'Institut montrent ainsi que l'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue à nouveau au 4^e trimestre 2012 (- 1,7 point), mais à un rythme moins marqué qu'aux trimestres précédents. Il s'établit à 83,3 points et demeure bien en deçà de sa moyenne de longue période.

La publication de ces Premières Tendances, un mois après la fin du trimestre, sera toujours suivie un mois plus tard par la diffusion d'analyses approfondies dans les Tendances conjoncturelles.

Cette note est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

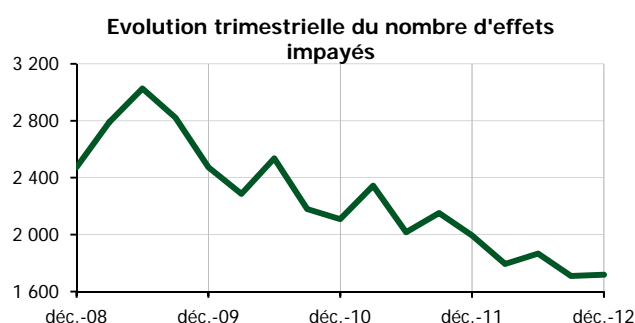
Indicateur du climat des affaires à La Réunion

100 = moyenne de longue période



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Baisse du nombre d'effets de commerce payés en 2012



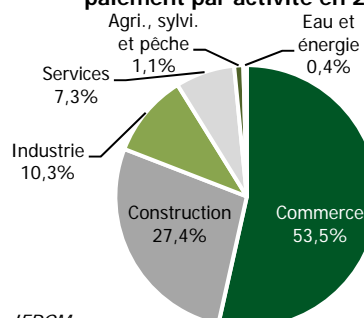
Source : IEDOM

La répartition par activité change peu entre 2011 et 2012. Avec 18,5 millions d'euros, le secteur du commerce concentre toujours plus de la moitié de la totalité des incidents déclarés. Vient ensuite le secteur de la construction, avec 27,4 % des montants. Les effets impayés dans l'industrie représentent 10,3 % du total, dont un tiers dans celui des produits métalliques. Les services enfin accumulent 7,3 % du montant des impayés, notamment dans les activités de transports.

En 2012, 7 090 effets de commerce impayés ont été enregistrés, soit une diminution de 16,6 % sur un an. Cette baisse s'explique pour l'essentiel par une moindre utilisation des effets de commerce.

Les baisses conjuguées du nombre d'impayés et de leur montant moyen (- 12,0 %) engendrent un recul de 26,6 % du montant total d'impayés, qui s'établit à 36,2 millions d'euros.

Répartition des montants des incidents de paiement par activité en 2012



Source : IEDOM

Lancement du fonds de garantie Oseo du Pacte de croissance en Outre-mer

L'Agence française de développement (AFD) déploie dans les départements d'Outre-mer le nouveau fonds de garantie Oseo du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Ce dispositif vise à consolider la trésorerie des PME et TPE. Il concerne des prêts de 2 à 7 ans, d'un montant pouvant aller jusqu'à 3 millions d'euros maximum par entreprise. Au niveau national, l'objectif est de débloquer plus de 500 millions de crédits bancaires.

BREVES ECONOMIQUES

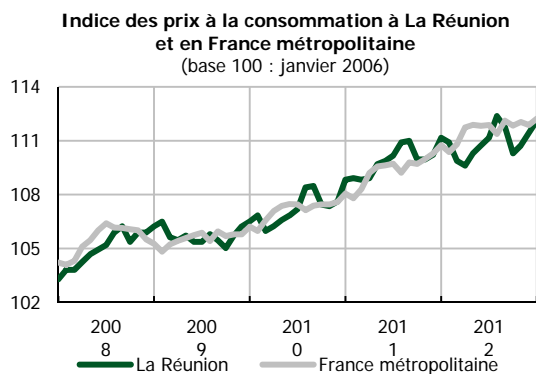
LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Décembre 2012	129,5	+ 0,6 %	+ 0,9 %
	IPC France entière		126,8	+ 0,3 %	+ 2,3 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Décembre 2012	23 437	- 23,7 %	- 15,2 %
	En cumul (milliers d'euros)		292 014	-	+ 1,7 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Décembre 2012	4 652,3	-	- 2,9 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)		306,8	-	+ 5,4 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Décembre 2012	132 530	+ 1,2 %	+ 8,8 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Décembre 2012	203 659	+ 24,7 %	- 6,3 %
	Cumul 2012	cumul Déc.	2 094 698	-	- 4,5 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	Novembre 2012	90 600	- 13,3 %	+ 0,0 %
	Cumul 2012	cumul Nov.	748 600	-	- 0,5 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Décembre 2012	1 118	-	n.s.
	Cumul 2012 (milliers d'euros)	cumul Déc.	24 681	-	+ 8,3 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Décembre 2012	9,0	-	- 11,0 %
	Cumul 2012 (milliers de tonnes)	cumul Déc.	306,7	-	- 10,4 %
	Effectifs salariés du BTP	Décembre 2012	16 164	- 4,3 %	- 5,3 %

Hausse des prix à la consommation modérée en 2012



A l'instar de la France métropolitaine, l'inflation réunionnaise ralentit en 2012, avec une hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 0,9 % à fin décembre sur un an, contre + 2,1 % un an auparavant.

L'augmentation de 2,8 % des prix de l'alimentation participent à cette évolution, en raison des hausses de prix des matières premières alimentaires sur les marchés mondiaux, ainsi que de la baisse de l'euro qui renchérit le coût d'une partie des produits importés. L'indice des services, principale composante de l'IPC, s'accroît de 0,6 %. Dans le même temps, les prix de l'énergie baissent de 0,3 %.

Baisse du prix médian des appartements anciens au troisième trimestre 2012

Selon les « Notaires de France », le prix médian des appartements anciens vendus à La Réunion est estimé à 2 270 €/m² au troisième trimestre 2012, en baisse de 8,7 % sur un an. Cette contraction est nettement supérieure à celle observée en France métropolitaine (- 0,5 % sur la même période et - 1,3 % en province). Le prix médian au m² dans l'île reste inférieur à ceux observés en Martinique et à la Guadeloupe (respectivement 2 420 €/m² et 2 860 €/m²). Parallèlement, le prix médian des maisons anciennes à La Réunion reste stable, tandis qu'il diminue de 1,5 % en France métropolitaine.

La publication est disponible sur le [site des Notaires de France](#).

Baisse des déclarations d'embauche de plus d'un mois au quatrième trimestre 2012

Au quatrième trimestre 2012, les déclarations d'embauche de plus d'un mois baissent de 10,1 % à La Réunion sur un an, selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos). Au niveau national, cette contraction est moins marquée (- 6,7 %), touchant toute les régions hormis la Corse, le Limousin et la Guyane.

Hausse de l'emploi dans le secteur privé au troisième trimestre 2012

Selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), l'emploi dans le secteur privé augmente de 0,5 % (données CVS) au troisième trimestre 2012, après une baisse de 0,2 % le trimestre précédent. Au niveau national, les effectifs des entreprises qui déclarent aux Urssaf leurs cotisations reculent de 0,2 %. Parallèlement, la masse salariale dans l'île progresse à un rythme similaire à celui de la France entière : + 0,4 %.

Contraction du résultat agricole en 2011

Les comptes de l'agriculture réalisés par la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) établissent à 204,8 millions d'euros le résultat agricole de La Réunion en 2011, soit une baisse de 3,9 % par rapport à 2010. Malgré la hausse de la production (+ 3,1 %), cette contraction s'explique par une hausse de 12 % de la valeur des consommations intermédiaires (CI). Les CI en aliments pour animaux (40 % de l'ensemble des CI) ont notamment progressé de 17 %, sous l'effet d'une envolée générale des cours des céréales et oléagineux.

La publication est disponible sur le [site de l'Agreste](#).

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

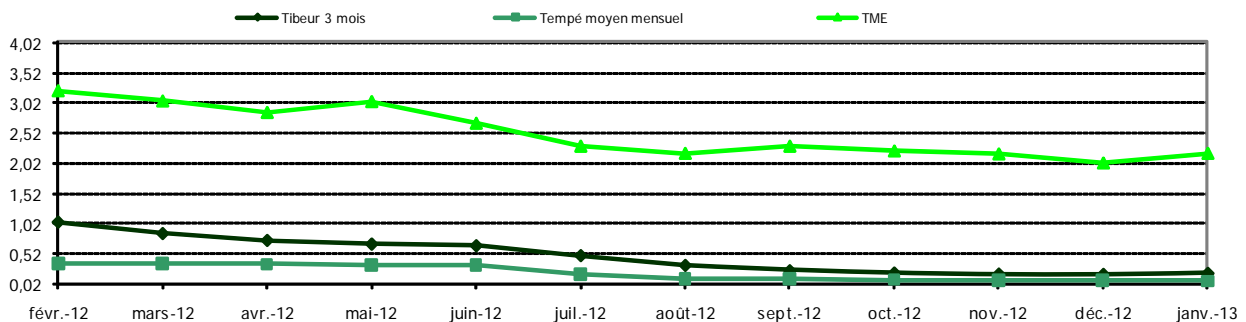
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Janvier 2013)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0909%	0,0786%	0,0723%	0,0709%	0,1120%	0,2040%	0,3430%	0,5730%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
2,23%	2,18%	2,03%	2,19%	2,43%	2,38%	2,23%	2,39%

Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,24%
Prêts à taux fixe	5,72%		
Prêts à taux variable	5,37%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts-relais	5,79%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,05%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,01%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,61%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,89%	Découverts en compte (1)	13,32%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	18,95%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,49%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	15,55%	Découverts en compte (1)	13,32%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

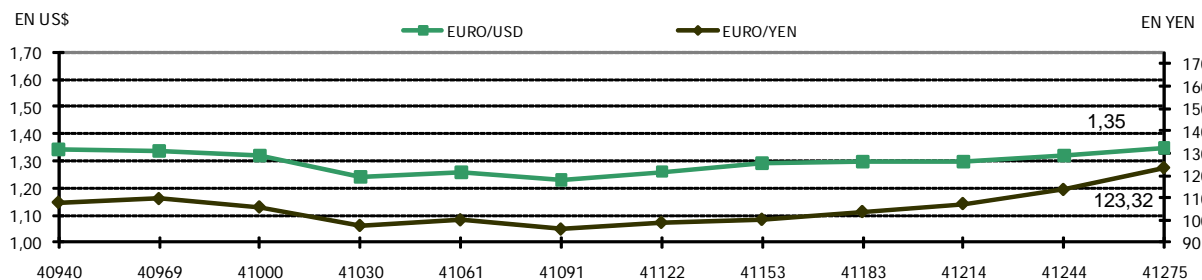
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3550	EURO/ZAR (Afrique du sud)	12,1048	EURO/SRD (Surinam)	4,47980
EURO/JPY (Japon)	123,3200	EURO/BWP (Botswana)	10,86890	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43000
EURO/CAD (Canada)	1,3577	EURO/SCR (Seychelles)	17,2446	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,2511
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85700	EURO/MUR (Maurice)	41,3365	EURO/BBD (La Barbade)	2,71550
EURO/SGD (Singapour)	1,6768	EURO/BRL (Brésil)	2,6892	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,68000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5106	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,83010	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2968,8133	EURO/XCD (Dominique)	3,6653	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 MLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer le 13 février 2013 - Dépôt légal : février 2013 - ISSN 1240-3857